



NOTRE CHARTE

RSE BMCI

La BMCI se positionne comme un acteur responsable et respectueux du monde qui l'entoure, et prend en compte dans ses décisions et comportements les attentes de l'ensemble de ses parties prenantes. Le dialogue avec les parties prenantes est au cœur de la stratégie RSE de la BMCI. Ces parties prenantes sont : les clients, les collaborateurs, les partenaires (fournisseurs et sous-traitants, fédérations professionnelles), les actionnaires, les organismes de régulation, et la société civile.

La démarche RSE de la BMCI, inspirée du groupe BNP Paribas, est encadrée par des prises de positions publiques thématiques et sectorielles du Groupe applicables à la BMCI :

- Pacte Mondial des Nations Unies
- Organisation Internationale du Travail (OIT)
- Women's Empowerment Principles des Nations Unies
- United Nations Environment Programme Finance Initiative
- Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO)
- Entreprises pour les Droits de l'Homme

Le Groupe participe activement à l'élaboration de solutions et à la mise en œuvre de pratiques durables :

- Principes de l'Equateur
- Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)
- Principes pour une Banque Responsable (PRB)
- Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC)
- Net-Zero Banking Alliance des Nations Unies
- Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)¹
- Task Force on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)

¹ En juillet 2023, le Conseil de stabilité financière (CSF) a annoncé l'achèvement des travaux du Groupe de travail sur les informations financières liées au climat (TCFD), les normes ISSB marquant l'aboutissement des travaux du TCFD. Ayant rempli sa mission, le TCFD a été dissous en octobre 2023.

La BMCI a également souhaité formaliser des engagements volontaires via :

- Une politique de lutte contre la corruption
- La Charte RSE des fournisseurs de la BMCI
- Des politiques de financement et d'investissement dans les domaines de l'agriculture, la défense, l'énergie nucléaire, l'huile de palme, l'industrie minière, la pâte à papier, le pétrole et le gaz, la production d'énergie à partir du charbon
- Une liste d'exclusion de certains biens comme le tabac, les filets dérivants pour la pêche, la production de fibres d'amiante, les produits contenant du polychlorobiphényle ou le commerce de toute espèce régulée par la convention CITES² sans l'autorisation nécessaire
- Des listes de surveillance et d'exclusion regroupant des entreprises ne respectant pas les exigences de la BMCI en matière de RSE

La mission de la BMCI est d'accompagner les particuliers et entreprises dans leurs projets, en contribuant au développement d'une société prospère et responsable, pour un avenir meilleur et plus durable.

Les valeurs de marque de la BMCI sont : Expertise, Durabilité, Confiance.

Pour agir en accord avec ces valeurs et mener à bien sa mission, la Banque a défini les comportements qui sont acceptables et ceux qui ne le sont pas dans le Code de Conduite. Les collaborateurs sont tenus de respecter ces valeurs dans l'exercice de leurs activités bancaires au quotidien.

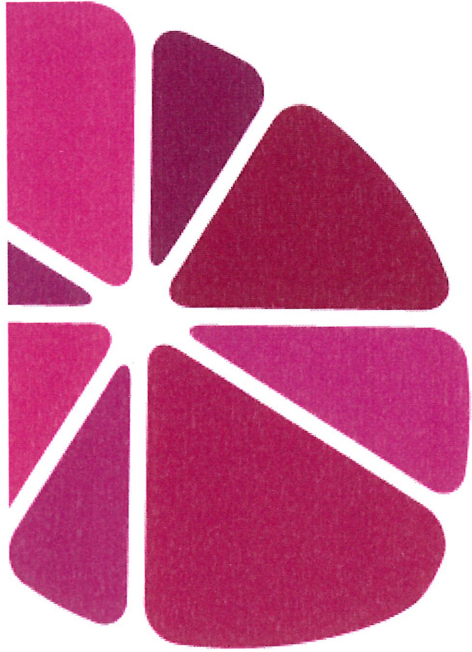
La BMCI exerce sa responsabilité sociale et environnementale par l'application des principes du développement durable et s'appuie sur quatre piliers :

- Pilier économique : financer l'économie de manière éthique ;
- Pilier social : favoriser le développement et l'engagement de nos collaborateurs ;
- Pilier civique : être un acteur engagé de la société ;
- Pilier environnemental : agir contre le changement climatique.



RSE BMCI NOTRE ENGAGEMENT
DÉVELOPPEMENT DURABLE

² Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction



NOTRE RESPONSABILITE ECONOMIQUE

ENGAGEMENT 1 LES MEILLEURS STANDARDS D'ETHIQUE

Respecter l'intérêt des fournisseurs

La Charte RSE des fournisseurs regroupe les engagements entrepris par la BMCI vis-à-vis de ses fournisseurs, notamment :

- La BMCI souhaite promouvoir les fournisseurs qui l'accompagnent dans sa politique RSE, en adoptant une attitude proactive soucieuse de l'environnement, en particulier ceux qui proposent des solutions contribuant à réduire leur impact environnemental (consommation d'eau, d'énergie, de matières premières) ou à améliorer leur impact social (les conditions de travail des collaborateurs, la diversité au sein de leur entreprise, les conséquences de leur activité sur la société en général).
- La BMCI ne souhaite pas avoir un poids trop élevé dans les carnets de commandes de ses fournisseurs et réciproquement. Ainsi, BMCI souhaite éviter les monopoles techniques et mettra tout en œuvre pour diversifier ses sources d'approvisionnement auprès d'autres fournisseurs.

Lutter contre la corruption et la fraude

Comme précisé dans le Code de Conduite de la BMCI, il en va de la responsabilité de chaque collaborateur de soutenir la Banque dans son combat contre la criminalité économique, notamment contre la fraude, l'extorsion, le blanchiment d'argent, la corruption et le financement du terrorisme.

La BMCI a une tolérance zéro à l'égard de la corruption et la combat activement. Par conséquent, il est proscrit de solliciter ou offrir une commission illicite, directement ou indirectement ; et promettre, offrir ou accepter un quelconque avantage pouvant influencer sur le comportement du bénéficiaire.

La BMCI est certifiée ISO 37001 attestant de la qualité et de la pertinence des procédures internes visant à prévenir, détecter et lutter contre la corruption.

Garantir l'intégrité des marchés

La BMCI s'est engagée à promouvoir une concurrence libre et loyale, ce qui implique le devoir de ne jamais chercher à obtenir un avantage concurrentiel par l'intermédiaire de pratiques illégales ou déloyales.

La BMCI veille à éviter les affirmations publicitaires mensongères ainsi que les omissions, pratiques trompeuses, fallacieuses ou déloyales.

Contribution fiscale locale

La BMCI contribue aux finances publiques du pays en s'acquittant avec ponctualité des impôts dont elle est redevable. La banque se conforme aux lois et règlements fiscaux en vigueur.

Gouvernance exemplaire

La gouvernance de la BMCI est animée par une culture de responsabilité et d'intégrité fondée sur les meilleures pratiques, associant le Conseil de Surveillance, les actionnaires, le management et l'ensemble de la Banque pour promouvoir l'action à long terme de la BMCI et garantir son impact positif sur la société.

ENGAGEMENT 2

DES FINANCEMENTS ET INVESTISSEMENTS A IMPACT POSITIF

Le soutien aux PME dans les marchés domestiques

La BMCI a pour mission de participer au développement des entreprises et notamment des PME, en leur apportant des ressources financières et des conseils stratégiques.

L'accompagnement des grands clients dans leur développement

La BMCI accompagne ses grands clients dans tous leurs besoins, que ce soit sur leurs marchés domestiques ou dans leur développement à l'international.

Les financements et investissements à impact positif sur la société et l'environnement

La BMCI finance et accompagne des entreprises et des projets ayant un impact positif sur la société et l'environnement. Cette démarche définit une « opération à fort impact positif » selon :

- Son appartenance à un secteur de l'économie identifié par les institutions internationales et les institutions de développement comme un secteur clé du développement économique durable ou,
- Ses caractéristiques intrinsèques : l'opération quel que soit son secteur, présente des impacts fortement positifs

Par ailleurs, dans le cadre de sa Stratégie Impact, la BMCI ambitionne d'être une banque marocaine de référence en termes de finance durable proposant des solutions innovantes pour accompagner l'écosystème dans sa transition écologique notamment vers une meilleure gestion de l'eau et de l'énergie.

Investissements et financements responsables

Une gestion appropriée des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est primordiale pour la BMCI car elle contribue à la maîtrise du risque financier que représentent les financements et investissements de la Banque. Son dispositif de gestion des risques ESG s'inscrit dans la démarche globale de gestion des risques. Ce dispositif s'articule autour de (i) l'élaboration de politiques de financement et d'investissement encadrant les activités de la BMCI dans les secteurs présentant de forts enjeux ESG et de (ii) la mise en place d'un dispositif spécifique d'évaluation des risques ESG des produits et services de la banque.

ENGAGEMENT 3

UNE OFFRE ET UNE GESTION RESPONSABLE DE NOS RELATIONS CLIENTS

Respecter l'intérêt des clients

Le succès réside dans la capacité à être le partenaire privilégié et préféré des clients. Pour mériter la confiance des clients, il faut toujours agir de sorte à protéger leurs intérêts tout en respectant les lois et réglementations en vigueur.

Connaître ces clients et comprendre leurs besoins est une obligation afin de leur fournir les produits et services adaptés.

Le traitement équitable des clients doit être garanti et la BMCI se doit d'agir avec équité, honnêteté et transparence pour mériter leur confiance, ne pas accorder de traitement préférentiel injustifié à un client, appliquer des tarifs justes et transparents conformément aux lois et réglementations en vigueur, prévenir toute clause contractuelle abusive, et interdire la vente coercitive de produits et services.

La BMCI se doit également d'accompagner les clients en difficulté financière pour trouver une solution qui convienne à toutes les parties.

Crédit responsable

Dans son offre de produits et services, la BMCI prend en compte l'intérêt de ses clients et veille à ce qu'ils conservent une situation financière saine et viable en vérifiant la capacité d'endettement du client. Pour s'adapter à l'évolution de la situation de ses emprunteurs, la BMCI leur offre une flexibilité quant à la gestion de leur crédit, la possibilité de modifier le montant de l'échéance ou la durée du crédit, de changer le type de taux pour bénéficier de conditions plus avantageuses, la possibilité de rembourser leur crédit par anticipation de manière totale ou partielle. Cette flexibilité est soumise à des conditions et aux réglementations en vigueur.

Satisfaction clients

Améliorer la qualité de service est une obligation stratégique qui ne peut être faite qu'en s'inscrivant dans une approche orientée client nécessitant une évaluation objective et régulière de leur niveau de satisfaction. A cet effet, la BMCI mène des enquêtes de satisfaction régulières auprès de sa clientèle et tient compte de ses conclusions dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de services.

Confidentialité des données

Il est indispensable de préserver la confidentialité des clients, ce qui suppose de traiter toute relation client de manière strictement confidentielle. La BMCI respecte scrupuleusement la réglementation en place relative à la protection des données à caractère personnel. Les collaborateurs de la BMCI, titulaires, stagiaires ou prestataires externes sont également sensibilisés sur les règles à respecter et bonnes pratiques en matière de sécurité des systèmes d'informations, et de préservation de la confidentialité des données.

Traitement des réclamations clients

Il est impératif de garantir un traitement équitable, transparent et dans les meilleurs délais des réclamations clients.

Transformation digitale

La BMCI s'est engagée pleinement dans la digitalisation et l'innovation technologique, pour en faire un levier de génération du PNB, offrant des services innovants qui améliorent l'expérience client, en répondant mieux à ses besoins.



NOTRE RESPONSABILITE SOCIALE

ENGAGEMENT 4

PROMOTION DE LA DIVERSITE ET DE L'INCLUSION

Promouvoir la diversité et la non-discrimination

La BMCI prône la diversité et l'équité à tous les niveaux de collaboration.

Les collaborateurs sont tenus de rejeter toute forme de discrimination, d'intimidation ou de harcèlement à l'égard d'autres collaborateurs, de clients ou de toute personne entretenant une relation avec la BMCI, qui serait fondé(e) sur des critères d'appartenance raciale, de couleur de peau, de convictions, de religion, de nationalité, d'origine ethnique, d'âge, de sexe, d'état civil, de handicap ou d'opinion politique. Cette interdiction s'applique à toutes les étapes de la vie professionnelle de nos collaborateurs : embauche, évolution salariale ou de carrière.

ENGAGEMENT 5

«GOOD PLACE TO WORK» ET GESTION RESPONSABLE DE L'EMPLOI

Offrir un cadre de travail juste, équitable et épanouissant

La BMCI s'engage en faveur d'une gestion transparente et responsable des ressources humaines et apporte une attention particulière aux fondamentaux du développement du capital humain notamment en termes de recrutement, de renforcement des programmes de formation, de développement des talents et de l'environnement de travail en général.

Garantir l'hygiène, la santé, la sécurité et le bien-être

La BMCI s'engage à assurer à tous les collaborateurs des conditions d'hygiène et de sécurité conformes à la législation et à respecter strictement la réglementation en vigueur relative aux accidents de travail et aux maladies professionnelles. La BMCI s'engage à sensibiliser, dans ce sens, ses collaborateurs, à promouvoir l'équilibre des temps de vie, à réduire le nombre d'accidents de travail ainsi que leur sévérité, à promouvoir le bien-être des collaborateurs, à réduire le stress occupationnel, à améliorer l'ergonomie des espaces de travail et à réduire le taux d'absentéisme.

La BMCI s'engage également à respecter strictement les obligations légales relatives à la déclaration de tous les salariés aux organismes de sécurité et de protection sociale.

Promouvoir le dialogue social

La BMCI encourage un dialogue social de qualité dans le respect des dispositions de l'OIT (conventions 98 et 135). La BMCI s'engage à respecter la liberté d'association et l'exercice du droit syndical, à promouvoir la négociation collective, à prévenir les conflits du travail, et à respecter et protéger les délégués du personnel et les délégués syndicaux.

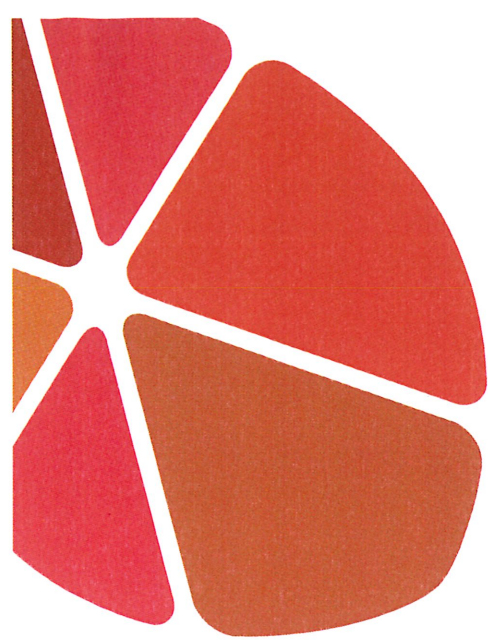
Réorganisation

La BMCI s'engage à gérer toute opération de réorganisation de façon responsable et à consulter les délégués de personnel et les délégués syndicaux. La BMCI privilégie la mobilité interne et garantit un suivi individuel et un accompagnement de chaque collaborateur concerné.

ENGAGEMENT 6

UNE ENTREPRISE APPRENANTE OFFRANT UNE GESTION DYNAMIQUE DES CARRIERES

Être une entreprise apprenante, c'est mettre à la disposition de nos collaborateurs un environnement propice à leur développement collectif et individuel et à l'acquisition continue de nouvelles compétences. La BMCI porte ainsi une attention particulière à la formation et à l'employabilité de ses collaborateurs par une offre large et diversifiée. La BMCI s'engage à mettre en place les dispositifs nécessaires pour une évaluation professionnelle transparente et équitable des collaborateurs et assurer une gestion de carrière adéquate.



NOTRE RESPONSABILITE CIVIQUE

ENGAGEMENT 7

DES PRODUITS ET SERVICES ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE

La BMCI a pour objectif de rendre accessibles les produits financiers au plus grand nombre, car l'inclusion financière des populations est un des axes majeurs du développement économique. Elle apporte un mieux-être financier aux ménages, les aide à anticiper les périodes difficiles et les encourage à entreprendre. Cette démarche d'inclusion financière s'accompagne d'un effort spécifique de la Banque dans le soutien à l'éducation financière. La BMCI est également engagée en faveur de la microfinance, notamment via le financement des Institutions de Microfinance (IMF).

ENGAGEMENT 8

LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE ET LA PROMOTION DU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Respecter les droits de l'homme

La Banque reconnaît sa propre responsabilité en qualité d'employeur, de prestataire de services financiers et de donneur d'ordre. Elle s'interdit, directement ou indirectement, toute violation des droits de l'homme dans toutes ses activités, et dans toutes les relations qu'elle entretient avec ses collaborateurs, sa chaîne d'approvisionnement, ses clients et les populations locales.

La BMCI s'interdit, directement ou indirectement, le recours au travail des enfants et à éliminer toute forme de travail forcé ou obligatoire. Un programme de formation couvrant la thématique des droits de l'homme est déployé au profit des collaborateurs. La BMCI a également mis en place un engagement contractuel de respect réciproque des droits de l'homme avec ses fournisseurs et sous-traitants. Dans les secteurs les plus sensibles, la BMCI adopte des politiques sectorielles spécifiques qui incluent des critères relatifs aux droits de l'homme.

ENGAGEMENT 9

UNE POLITIQUE DE MECENAT EN FAVEUR DE LA CULTURE, DE LA SOLIDARITE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Des actions citoyennes pour la société civile

La BMCI contribue à des initiatives de portée nationale et locale dédiées à la promotion de la culture, des arts et des savoirs et coordonne sa politique de mécénat autour de trois champs d'action :

- Solidarité : lutter contre l'exclusion sociale et les discriminations ; encourager le bénévolat des salariés ; soutenir la scolarisation et l'insertion professionnelle
- Culture : encourager l'expression artistique, préserver et valoriser le patrimoine
- Environnement : accompagner les projets à impact positif sur l'environnement

Ainsi de nombreuses initiatives philanthropiques sont menées via la Fondation BMCI.



NOTRE RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

ENGAGEMENT 10

L'ACCOMPAGNEMENT DE NOS CLIENTS DANS LA TRANSITION VERS UNE ECONOMIE DURABLE

Transition énergétique et verte

La BMCI s'efforce de limiter les impacts sur l'environnement qui résultent de ses activités bancaires. Dans ce contexte, la BMCI considère la lutte contre le changement climatique comme une priorité et s'est engagée à contribuer au financement de la transition vers une économie bas carbone et une meilleure gestion de l'eau.

ENGAGEMENT 11

LA DIMINUTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE LIEE A NOTRE FONCTIONNEMENT PROPRE

Réduire notre empreinte environnementale

La réduction de l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement propre concerne principalement les émissions de gaz à effet de serre, la consommation responsable d'eau et de papier et la gestion des déchets. La BMCI n'est pas source significative de pollution sonore ou de toute autre pollution spécifique. Elle mène néanmoins diverses actions dans le but de réduire, entre autres, la consommation énergétique de ses bâtiments et sa consommation de papier.

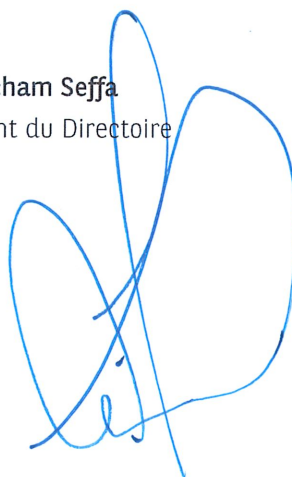
ENGAGEMENT 12

LE DEVELOPPEMENT DE LA CONNAISSANCE ET LE PARTAGE DES MEILLEURES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Assurer un dialogue ouvert avec nos parties prenantes

La BMCI s'engage à véhiculer sa politique environnementale et à diffuser les bonnes pratiques au sein des différentes fonctions et auprès de ses clients et partenaires externes. Par ailleurs, la BMCI priorise la montée en compétence de ses collaborateurs sur les sujets environnementaux à travers des formations régulières.

Hicham Seffa
Président du Directoire



RSE BMCI NOTRE ENGAGEMENT
DÉVELOPPEMENT DURABLE